



Service d'immunologie et allergie
Département des laboratoires
BH19-610
Rue du Bugnon 46
CH-1011 Lausanne

Madame, Monsieur
Cher Collègue

Professeur Giuseppe PANTALEO
Médecin-Chef de Service

Dr Matthieu PERREAU
Chef de projet de recherche

Tél: +41 21 314 10 73
Fax: +41 21 314 10 70

Matthieu.Perreau@chuv.ch
www.immunologyresearch.ch

n/réf: mp

v/réf:

Lausanne, le 29 septembre 2014

Concerne: Suivi thérapeutique des patients traités par des médicaments biologiques

Madame, Monsieur, cher Collègue,

Le dosage du taux résiduel d'un médicament biologique, des anticorps anti-médicament et de la cible thérapeutique peut contribuer à expliciter les raisons d'une perte d'efficacité de ce traitement et permettre d'ajuster les doses et l'intervalle entre les injections du médicament.

Le Laboratoire de diagnostic du Service d'immunologie et allergie du CHUV souhaite vous informer des dosages combinés actuellement disponibles.

Dosage du médicament, des anticorps anti-médicament et de la cible thérapeutique par la méthode ELISA:

- **Infliximab** (Remicade®)
- **Adalimumab** (Humira®)
- **Golimumab** (Simponi®)
- **Certolizumab Pegol** (Cimzia®)*
- **Etanercept** (Enbrel®)*

Dosage du médicament et des anticorps anti-médicament par la méthode ELISA:

- **Rituximab** (MabThera®)*
- **Tocilizumab** (Actemra®)*

Les tests suivis d'un astérisque sont à ce jour réalisés en dehors du domaine de l'accréditation de notre laboratoire.

La détermination simultanée des trois paramètres (médicament, anticorps anti-médicament et cible thérapeutique) sont facturés CHF. 241.00 ou CHF. 187.00 en absence du dosage de la cible thérapeutique.

Lorsque des analyses pour plusieurs médicaments sont demandées dans un même échantillon, seul le dosage du médicament actuellement utilisé est possible. Les dosages des anticorps anti-médicament dirigés contre différents médicaments est en revanche possible.



La demande doit comporter une monovette de sang natif (> 4ml) prélevée impérativement avant la nouvelle prise du médicament afin de pouvoir donner une indication précise sur le taux résiduel, accompagnée du formulaire de demande spécifique (cf. annexe) dûment rempli et d'un formulaire N°50-Immunologie.

Les formulaires de demande sont disponibles sur notre site internet à l'adresse <http://www.chuv.ch/ial/> ou sur demande au 021/314.08.05.

Ces dosages sont réalisés au minimum tous les 15 jours mais la fréquence peut varier en fonction du nombre d'échantillons reçus.

Dans l'espoir que ces nouveautés diagnostiques répondent à vos besoins, et en restant à votre entière disposition pour toute question ou information complémentaire, nous vous présentons nos cordiales salutations.

Dr M. Perreau
Biologiste

Prof. G. Pantaleo
Médecin-chef de Service